



Konkurse - Faillites - Fallimenti

1. Débitrice: **Dubois Frères Transports SA**,
1470 Estavayer-le-Lac
2. Délai pour contester l'état de collocation:
20 jours après la publication
3. Délai pour contester l'inventaire:
20 jours après la publication
4. **Remarques:** Les créanciers peuvent dans le même délai demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet de revendications de propriété admises par l'administration (art. 47/49 OAOF). A ce défaut, les décisions de celle-ci deviendront exécutoires. (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

00415673